Werner & Mertz Professional

ENERGY UNI 23 KG F/NL/E/P/D

WM 0709625 **Numéro de commande: 0708164**

Version 1.2 Date de révision 25.09.2013 Date d'impression 25.07.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	:	ENERGY UNI 23 KG F/NL/E/P/D
numéro d'identification	:	61985

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	détergents pour lave-vaisselle Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Werner & Mertz Benelux S.A./N.V. Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29 1410 Waterloo
Téléphone	:	+3223520400
Téléfax	:	+3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice	:	Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact	:	Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Corrosif	R35: Provoque de graves brûlures.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Symboles de danger :

Corrosif

Phrase(s) R	:	R35	Provoque de graves brûlures.
Phrase(s) S	:	S 1/2	Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
		S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
		S28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
SODIUM HYDROXIDE
POTASSIUM HYDROXIDE

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Sodium hydroxide (INCI)	1310-73-2 215-185-5 01-2119457892-27-XXXX	C; R35	Skin Corr. 1A; H314 Met. Corr. 1; H290	>= 5 - < 10
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8 200-573-9 01-2119486762-27	Xn; R22 Xi; R41 Xn; R20	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302	>= 5 - < 10
Potassium hydroxide (INCI)	1310-58-3 215-181-3 01-2119487136-33	C; R35 Xn; R22	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314 Met. Corr. 1; H290	>= 5 - < 10

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation	:	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas de contact avec la peau	:	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec les yeux	:	Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
En cas d'ingestion	:	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	:	effets corrosifs
Risques	:	Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	:	Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	:	

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire	:	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	:	Neutraliser à l'acide. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Mesures d'hygiène	:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : détergents pour lave-vaisselle

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
SODIUM HYDROXIDE		CEIL	2 mg/m3	2006-03-23	BE OEL
Information supplémentaire	: M: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aigüe existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage				
POTASSIUM HYDROXIDE		CEIL	2 mg/m3	2007-06-07	BE OEL
Information supplémentaire	: M: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aigüe existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage				

DNEL

hydroxyde de sodium : Utlisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 1 mg/m3

Utlisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 1 mg/m3

éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium : Utlisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques
Valeur: 2,5 mg/m3

Utlisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux
Valeur: 2,5 mg/m3

Utlisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques
Valeur: 1,5 mg/m3

Utlisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux
Valeur: 1,5 mg/m3

Utlisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 25 mg/m3

hydroxyde de potassium : Utlisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 1 mg/m3

Utlisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 1 mg/m3

PNEC
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium : Eau douce
Valeur: 2,2 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,22 mg/l

Sol
Valeur: 0,72 mg/kg

STP
Valeur: 43 mg/l

intermittent release
Valeur: 1,2 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel	:	Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.
Épaisseur du gant	:	0,4 mm
Remarques	:	Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Protection de la peau et du corps	:	vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	:	En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	donnée non disponible
pH	:	env. 13,5
Point/intervalle de fusion	:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	non applicable
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Vitesse de combustion	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Densité relative	:	donnée non disponible
Densité	:	env. 1,265 g/cm3

Hydrosolubilité	:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'inflammation	:	donnée non disponible
Décomposition thermique	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Propriétés explosives	:	donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë : > 20000 ppm Atmosphère de test: gaz Méthode: Méthode de calcul
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	donnée non disponible
Information supplémentaire	:	donnée non disponible

Composants:

SODIUM HYDROXIDE :

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 oral rat: 2.000 mg/kg

TETRASODIUM EDTA :

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
		DL50 oral : > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 rat: 1 - 5 mg/l Durée d'exposition: 6 h Méthode: OCDE Ligne directrice 403

POTASSIUM HYDROXIDE :

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 rat: 273 mg/kg
		DL50 oral rat: 1.200 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

SODIUM HYDROXIDE :

Toxicité pour le poisson	:	CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 76 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

TETRASODIUM EDTA :

Toxicité pour le poisson	:	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode d'Essai: Essai en statique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode d'Essai: Essai en statique Méthode: DIN 38412
Toxicité pour les algues	:	CE50 (Scenedesmus obliquus): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode d'Essai: Essai en statique Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Toxicité pour les bactéries	:	EC20 (boue activée): > 500 mg/l Durée d'exposition: 30 mn Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour le poisson (Toxicité chronique)	:	NOEC: 36,9 mg/l Durée d'exposition: 35 d Espèce: Brachydanio rerio Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 25 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	:	CL50: 156 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

POTASSIUM HYDROXIDE :

Toxicité pour le poisson	:	(Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 880 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode d'Essai: Essai en statique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna): 660 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode d'Essai: Essai en statique
Toxicité pour les algues	:	CE50 : 1.337 mg/l Durée d'exposition: 120 h
Toxicité pour les bactéries	:	(Photobacterium phosphoreum): 22 mg/l Durée d'exposition: 15 mn

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	:	850 mg/kg Durée d'exposition: 90 d

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:
SODIUM HYDROXIDE :

Bioaccumulation	:	Espèce: Poisson On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire	:	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	:	Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	:	Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR	:	1719
IMDG	:	1719
IATA	:	1719

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR	:	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.
IMDG	:	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (sodium hydroxide, potassium hydroxide)
IATA	:	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	:	8
IMDG	:	8
IATA	:	8

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Code de classification	:	C5
Groupe d'emballage	:	II
Numéro d'identification du danger	:	80
Étiquettes	:	8

IMDG

Groupe d'emballage	:	II
Étiquettes	:	8
No EMS Numéro	:	F-A, S-B

IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	855
Instruction d' emballage (LQ)	:	Y840
Groupe d'emballage	:	II
Étiquettes	:	8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)

96/82/EC	:	Mise à jour: 2003 La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
Contenu en composés organiques volatils (COV)	:	Pourcentage de composés volatils: < 0,01 % 0,01 g/l contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés organiques volatils (COV)	:	Pourcentage de composés volatils: < 0,01 % 0 g/l contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam.	Lésions oculaires graves
Met. Corr.	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
R20	Nocif par inhalation.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R35	Provoque de graves brûlures.

Texte complet pour phrase H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.